



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 Décembre 2023

Excusés : Pierre-Yves JACQUOT (procuration à Christian VITU), Jean-Pierre ROUSSEL (procuration à Bruno MOUGIN)

Absent : Benjamin RENNER

Secrétaire de séance : Cathy BRAND

Approbation du Conseil Municipal du 14 Novembre 2023 : Unanimité

Montant des indemnités de fonction au maire, aux adjoints et aux conseillers délégués à compter du 01/11/2023 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter les taux d'indemnisation ci-dessous :

Maire : 42.23 %

1^{er} Adjoint : 16.23 %

2^{ème} Adjoint : 9.81 %

3^{ème} Adjoint : 11.74 %

4^{ème} Adjoint : 10.46 %

1^{er} Conseiller Municipal délégué : 3.42 %

2^{ème} Conseiller Municipal délégué : 6.81 %

3^{ème} Conseiller Municipal délégué : 9.89 %

4^{ème} Conseiller Municipal délégué : 9.81 %

5^{ème} Conseiller Municipal délégué : 8.71 %

Le montant annuel respecte l'enveloppe annuelle maximum.

Voté à l'unanimité.

Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration de la SPL-XDEMAT :

Par délibération du 18/11/2019, le Conseil Municipal a décidé de devenir actionnaire de la société SPL-XDEMAT et se doit donc d'approuver le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Après lecture du rapport, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le rapport de gestion.

Voté à l'unanimité.

Passage d'un itinéraire de randonnée à VTT sur le territoire de la commune :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les itinéraires VTT tracés par le PETR du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges, et lui demande de bien vouloir s'engager sur la conservation de ces itinéraires.

Voté à l'unanimité.

Délégation exercice du Droit de Prémption Urbain à l'Etablissement Public Foncier Grand Est (EPFGE) pour les parcelles cadastrées AE numéros 121 et 122 :

Dans le cadre du projet « Trans'Génération » présenté par l'Association départementale de la Protection Civile, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir déléguer à l'EPFGE le droit de préemption urbain sur les parcelles cadastrées AE 121 et 122 concernées par le projet.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1 (Théo ARMBRUSTER)

Convention de projet avec l'EPFGE :

En vue de la réalisation d'un projet d'initiative publique porté par la commune en collaboration avec la Protection Civile, consistant à requalifier deux corps de fermes situés à Raon aux Bois pour y créer des locaux « Trans'Génération », comportant notamment des logements adaptés pour les seniors, les locaux d'une MAM et les futurs locaux de la Protection Civile, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer une convention avec l'EPFGE qui engagera les moyens humains et financiers nécessaires pendant la phase d'acquisition des biens fonciers ou immobiliers et de gestion de ces biens jusqu'à leur cession.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1 (Théo ARMBRUSTER)

Vente de matériel communal :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver la vente de deux lames à neige pour un montant de 6000 €, d'une cureuse à fossés pour un montant de 2000 € et d'un broyeur pour un montant de 5500 € et de l'autoriser à signer tout document relatif à ces ventes.

L'inventaire comptable sera mis à jour.

Voté à l'unanimité.

Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement :

Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 Avril, en l'absence du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'ouverture des crédits des dépenses d'investissement selon le détail ci-dessous :

Compte 2117 : 2850 €
Compte 2131 : 5000 €
Compte 2152 : 750 €
Compte 231 : 60 000 €
Compte 2183 : 500 €

Voté à l'unanimité.

Tarifs services périscolaires : approbation tarifs et convention :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver les tarifs applicables au 01 Janvier pour les services périscolaires et de bien vouloir l'autoriser à signer la convention avec le CCAS de Cheniménil à compter du 01 Janvier jusqu'au 23 Février.

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- La cérémonie des vœux de la municipalité aura lieu le Mardi 23 Janvier à 18 heures à la salle polyvalente.
- A la demande d'un agent de la collectivité, la F3SCT (formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail) du Centre de Gestion des Vosges est venue rencontrer Monsieur le Maire et quelques agents. A ce jour, aucun rapport n'a été communiqué. Le délai d'écriture de ce rapport démontre qu'aucune action corrective urgente n'est reportée.
- La convention relative à l'attribution d'une aide au fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) pour le projet « Hêtre Zen » a été signée entre la Région Grand Est et la commune. Une aide de 104792.40 € est apportée sur un montant de dépenses de 149703.45 €. Les sciage et séchage du bois sont effectués par le lycée technique de Saulxures. La sélection des pierres de taille a été effectuée.
- Céline VUILLEMIN : la commission communication se réunira le 30 Janvier pour finaliser le bulletin municipal. Trois devis ont été demandés, le moins disant sera retenu. Des félicitations sont adressées aux agents des services techniques pour les décorations de Noël du village.
- Cathy BRAND : le projet « Destination 507 » a été inauguré le 12 Décembre aux tronches. Le sapin réalisé à Raon aux Bois y a été exposé. La distribution des colis de Noël aura lieu le Dimanche 17 Décembre.

- Gilles BONNE : une réunion concernant l'utilisation du vélobus de la CAE est programmée le jeudi 14 Décembre à 18 heures.
- Isabelle LELAY souhaite recenser les besoins financiers de chaque conseiller délégué afin de préparer au plus juste le budget.
- Les services de la Préfecture et de la Direction Départementale des Territoires sont venus vérifier les isolations intérieures et extérieures mises en place dans la salle polyvalente.
- Bruno MOUGIN : les accotements entre le GAEC et la boulangerie route d'Arches sont à reboucher.
Le bilan forestier sera présenté par l'ONF le 22 Décembre.
Les inscriptions aux affouages et lots de nettoiemnts sont en cours et jusqu'au 31 Janvier.
La journée nationale de la forêt en collaboration avec l'ONF sera organisée le 18 Mars.
Un 3^{ème} foyer a investi dans une chaudière bois.

La séance est levée à 22h25.